
La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Rapport 2019 sur le dialogue actionnarial et l'exercice des droits de vote

Sommaire

LA PERFORMANCE DANS UNE OPTIQUE DURABLE	3
LA SAISON DE VOTE 2019	4
1 ORGANISATION	5
1.1 Équipe Corporate Governance	5
1.2 Périmètres de vote	5
1.2.1 Périmètre de vote Europe	5
1.2.2 Périmètre de vote international	5
1.2.3 Politique de vote	5
2 EXERCICE DES DROITS DE VOTE	5
2.1 Assemblées votées par Société de Gestion	6
2.2 Répartition géographique des Assemblées	6
2.3 Statistiques de vote 2019	7
2.4 Structure des Conseils	8
2.5 Opérations sur capital	8
2.6 Rémunérations	8
2.7 Résolutions d'actionnaires	8
3 DIALOGUE ACTIONNARIAL	9
4 STATISTIQUES PAR SOCIÉTÉ DE GESTION	10
4.1 Amundi Asset Management	10
4.2 Amundi Immobilier	11
4.3 BFT IM	12
4.4 CPR AM	13
4.5 Étoile Gestion	14
4.6 Société Générale Gestion	15
4.7 Amundi Luxembourg	16
4.8 Amundi Sgr	17
5 RAPPORTS DES FONDS PRESENTES AU LABEL ISR	18
5.1 Amundi Actions Euro ISR	18
5.2 Amundi Actions Europe ISR	19
5.3 Amundi Actions USA ISR	20

LA PERFORMANCE DANS UNE OPTIQUE DURABLE

Amundi est attentive à la performance financière des entreprises dans lesquelles elle choisit d'investir. Mais cette performance ne peut être soutenable que dans une vision de long terme, associée à une gouvernance exemplaire et à une forte responsabilité sociétale et environnementale de la société. C'est dans ce cadre qu'Amundi joue pleinement son rôle d'actionnaire dans l'exercice de ses droits de vote.

Notre vision de la performance financière de long terme est de créer de la valeur ajoutée pour nos clients sur l'ensemble de nos gestions. Le principe qui nous guide est de chercher à mieux appréhender la stratégie à long terme des entreprises, de mieux comprendre les obstacles et contraintes spécifiques qu'elles rencontrent et d'apprécier les modalités les plus efficaces de création de valeur pour les actionnaires, notamment minoritaires, et pour l'ensemble des parties prenantes.

Notre vision de la bonne gouvernance s'exprime au travers de notre démarche du dialogue actionnarial avec les émetteurs puis par l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale selon les principes de notre politique de vote. L'actionnaire minoritaire doit pouvoir s'assurer de la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de gouvernance. Cela se matérialise par l'exercice de ses droits de vote en Assemblée générale afin de se prononcer sur les orientations essentielles de la société. Cela implique donc de pouvoir voter de façon proportionnelle à la détention du capital et de ne pas être confronté à des mécanismes de limitation ou de protection qui permettraient à la société de contourner le pouvoir de décision de ses actionnaires.

Nous devons également nous assurer que les instances d'administration et de surveillance de la société contrôlent les orientations de l'activité et veillent à leur bonne mise en œuvre. Cela nous engage à nous prononcer sur l'équilibre du Conseil ainsi que sur la qualité individuelle, l'implication et la disponibilité des membres qui le composent.

Nous restons vigilants à ce que les Conseils alignent l'intérêt des dirigeants et ceux des actionnaires, notamment au travers des rémunérations, et prennent plus globalement en compte celui des parties prenantes, dont les salariés. Ces principes de vote et le dialogue actionnarial que nous établissons avec les sociétés contribuent à l'amélioration des pratiques de gouvernance.

Notre vision de la responsabilité sociale et environnementale est fondée sur une vision globale des sociétés dans lesquelles nous investissons, associant l'aspect financier et extra-financier, permettant ainsi une évaluation de leur valeur intrinsèque et de leur performance économique de long terme. Amundi a mis en place un processus formalisé, transparent et traçable, d'analyse des critères ESG qui permet de noter les émetteurs sur une échelle de A à G. Les enjeux extra-financiers sont également intégrés dans la politique de vote et le dialogue actionnarial.

LA SAISON DE VOTE 2019

En 2019, Amundi s'est attachée, au-delà de sa politique de vote existante, à approfondir à travers le dialogue avec les émetteurs deux sujets sociétaux majeurs : le changement climatique et la trajectoire de décarbonation d'une part et l'équité des politiques de rémunération au sein des entreprises d'autre part.

En effet ces deux thèmes représentent des risques systémiques pour notre environnement qui impactent négativement le développement harmonieux des économies et des entreprises. Nous avons donc été particulièrement attentifs aux données concernant les émissions de gaz à effet de serre des émetteurs au regard des pratiques du secteur et des pays d'implantation. Nous souhaitons suivre dans le temps la mise en œuvre des plans de réduction de ces émissions. L'iniquité sociale et salariale crée des sentiments d'injustice mettant en péril la stabilité des entreprises. Nous encourageons les entreprises à publier un ratio d'équité qui mesure le rapport entre la rémunération des dirigeants et la moyenne des rémunérations dans l'entreprise.

La pratique du dialogue actionnarial s'est poursuivie. Les dialogues ont été effectués généralement avec la participation de l'administrateur référent voire du Président du Conseil. Au regard de cette tendance positive, le dialogue actionnarial s'inscrit dans une démarche de mesure qualitative des progrès réalisés par les émetteurs. Il permet de compléter l'analyse purement quantitative des nombreux critères de la politique de vote tels que la composition, la diversité et le degré d'indépendance du Conseil d'Administration ou la politique de rémunération des dirigeants.

Amundi a conduit 164 dialogues et alertes avec des émetteurs, majoritairement européens.

La saison de vote 2019 a été très active, nous avons ainsi voté à 3492 Assemblées Générales ou Extraordinaires (« Les assemblées ») en progression de 18% par rapport à l'année précédente.

Notre taux d'opposition s'établit à 13% en 2019. La répartition des thèmes d'opposition est relativement stable. (Cf. Tableau intitulé « Répartition thématique des votes d'opposition » en page 7).

Dans la mesure du possible, Amundi s'efforce d'alerter les émetteurs en cas d'intention d'un vote d'opposition, la plupart du temps par l'envoi d'un mail préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale.

La saison 2019 s'est globalement caractérisée par des votes d'opposition pour trois principaux motifs :

Structure des conseils

Pratiques de rémunération contestables

Opérations sur capital avec dilution excessive.

A titre d'exemple, concernant le quitus accordé aux Administrateurs et dirigeants exécutifs en raison de pratiques discutables sur des sujets environnementaux, de santé publique, de visibilité insuffisante sur la stratégie conduite ou sur la rémunération des dirigeants faiblement alignée sur la performance de long terme de l'entreprise, Amundi n'a pas accordé sa confiance aux membres du Conseils et aux dirigeants de grandes entreprises telles que Bayer, Deutsche Bank ou UBS et a voté contre la réélection du PDG de Boeing.

1 ORGANISATION

1.1 Équipe Corporate Governance

La fonction de vote aux assemblées générales est centralisée au sein de l'équipe Corporate Governance pour Amundi Asset Management, Amundi Immobilier, Société Générale Gestion, Etoile Gestion, CPR Asset Management, BFT Investment Managers, Amundi Luxembourg et Amundi Sgr.

L'équipe Corporate Governance analyse les résolutions présentées aux assemblées générales d'actionnaires en liaison avec les gérants, analystes financiers, extra-financiers et, le cas échéant, les émetteurs : elle détermine ainsi les intentions de vote. Lorsque les dossiers ou résolutions le justifient, elle les soumet au Comité de vote pour arriver à cette détermination. Le détail de cette organisation est précisé dans le document spécifique « Politique de vote ».

1.2 Périmètres de vote

1.2.1 Périmètre de vote Europe

Les fonds votants ont participé aux assemblées des sociétés européennes dès lors qu'ils en détenaient en portefeuilles.

1.2.2 Périmètre de vote international

Dans un souci d'efficacité, il a été décidé de fixer le périmètre hors Europe à l'ensemble des entreprises où notre vote représente au minimum 0,05% du capital. Amundi se laisse la possibilité de voter dans les assemblées qui lui paraissent importantes, même en deçà de ce seuil déjà volontairement très bas, afin d'être actif sur l'essentiel des assemblées générales. Par ailleurs, pour certains fonds ou mandats, nous votons aux assemblées de toutes les sociétés détenues en portefeuille.

1.2.3 Politique de vote

La politique de vote d'Amundi, mise en œuvre depuis 1996, est révisée chaque année. Elle est disponible à l'adresse suivant : <https://le-groupe.amundi.com/Un-acteur-engage/Documentation>

2 EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Notre activité répond aux règles de bonne conduite, applicables aux sociétés de gestion de portefeuille, édictées par l'AMF depuis la loi de sécurité financière de 2003, ainsi qu'aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) dont Amundi est signataire. Au cours de l'année 2019, nous avons voté lors de 3492 assemblées réparties sur tous les continents, à comparer à 2960 assemblées votées en 2018.

2.1 Assemblées votées par Société de Gestion

	2019
Amundi Asset Management	3029
Amundi Immobilier	47
BFT IM	209
CPR AM	1349
Etoile Gestion	657
Société Générale Gestion	812
Amundi Luxembourg	2396
Amundi Sgr	403
Global *	3 492

(*) : la somme des assemblées votées par chaque société de gestion est supérieure au résultat global en raison des assemblées de sociétés votées par l'ensemble des sociétés de gestion ou par plusieurs d'entre-elles.

2.2 Répartition géographique des Assemblées

Répartition géographique des Assemblées Générales		
	2019	2018
Europe	39%	38%
dont France	7%	9%
dont Royaume-Uni	7%	6%
Amérique du Nord	24%	28%
dont Etats-Unis	17%	21%
Asie	29%	26%
dont Japon	10%	10%
Océanie	3%	4%
Amérique du Sud	3%	3%
Moyen Orient	1%	-
Afrique	1%	1%

2.3 Statistiques de vote 2019

Nous avons analysé 41 429 résolutions selon les principes de notre politique de vote. Nous nous sommes opposés à 13% des recommandations de votes proposées par les émetteurs.

Statistiques de vote		
	2019	2018
Assemblées votées	3 492	2 960
dont France	232	253
dont International	3 260	2 707
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	55%	63%
Résolutions votées	41 429	35 285
Votes d'opposition au management	13%	15%
dont abstentions	1%	1%
Répartition thématique des votes d'opposition au management		
	2019	2018
Structure des Conseils	44%	37%
Rémunérations	20%	27%
Opérations sur capital	20%	23%
Résolutions d'actionnaires	5%	6%
Autres	11%	7%

2.4 Structure des Conseils

L'analyse de la structure du conseil d'administration est la première de nos prérogatives. Nous nous attachons à vérifier que sa composition est équilibrée, engagée, diversifiée et responsable. Cette thématique est structurellement le premier contributeur de nos votes d'opposition avec 44% en 2019. Elle recouvre des questions d'organisation des Conseils en termes de séparation des pouvoirs de direction et de surveillance, d'indépendance des Conseils, de fonctionnement des comités spécialisés et de disponibilité des administrateurs pour leur fonction.

Nos votes d'opposition proviennent pour une large part du refus de candidatures d'administrateurs lorsque nous estimons le taux d'indépendance des Conseils insuffisant au regard de notre politique de vote. Par ailleurs, la responsabilité individuelle des administrateurs, dans les cas de défaillances de gouvernance, est une cause d'opposition en progression. Cela se traduit par des votes « contre » dans les cas suivants :

- Les membres des comités de rémunération en cas de non de réactivité de leur part à la suite d'une opposition forte sur des questions de rémunérations.
- Les présidents de comités de nomination en cas d'absence de diversité au Conseil sans justifications suffisantes.
- Les membres de comités d'audit en cas de dysfonctionnements graves de la gestion des risques.

2.5 Opérations sur capital

Cette thématique, avec 20% des votes d'opposition, couvre des augmentations de capital présentant le risque d'une dilution excessive au regard des critères de notre politique de vote, des mesures anti-OPA comme les rachats d'actions, le maintien d'autorisations d'augmentations de capital en période d'OPA, ou différentes « poison pills » utilisées localement.

2.6 Rémunérations

Cette thématique, avec 20% de nos votes d'opposition, concerne, selon les pays, les approbations des plans de rémunérations, le « Say on Pay », les autorisations d'options/actions de performance, les indemnités de départ, les retraites supplémentaires et autres formes de rémunérations diverses ou indirectes.

2.7 Résolutions d'actionnaires

En 2019, nous avons soutenu 551 résolutions d'actionnaires sur les thèmes suivants:

- La gouvernance : 490
- Les questions sociales ou droits de l'homme : 28
- L'environnement et le climat : 33

Un nouveau phénomène a été l'augmentation du nombre de résolutions liées au climat lors des Assemblées. Cependant, le nombre est resté limité en 2019, contrairement à 2020.

En 2019 Amundi a soutenu 59% des résolutions liées au climat dans les assemblées auxquelles elle a participé.

3 DIALOGUE ACTIONNARIAL

Dans sa démarche d'actionnaire responsable, Amundi s'est engagée dans un dialogue actionnarial vis-à-vis des sociétés dans lesquelles elle investit.

Ce dialogue actionnarial vise à contribuer à l'amélioration des pratiques des sociétés.

Statistiques de dialogue actionnarial		
	2019	2018
Alertes pré-AG	33	70
Initiatives émetteurs	131	132
Total alertes + initiatives	164	202
France	50	58
International	114	144

Système d'alertes pre-Assemblée

Amundi a mis en place un processus de dialogue actionnarial consistant à avertir en amont de l'assemblée, dans la mesure du possible, les entreprises pour lesquelles certaines résolutions seraient susceptibles d'entraîner un vote négatif de notre part.

Initiatives émetteurs

À ce système d'alertes, il faut ajouter les sollicitations des émetteurs qui souhaitent sonder notre position sur certaines résolutions avant même l'annonce des assemblées (lors du travail en amont de projets de résolutions) ou, de façon plus précise, dès la publication officielle des résolutions présentées en assemblée.

Ces échanges ont pour but de :

- Préparer la venue de l'assemblée,
- Recueillir notre avis sur les futures résolutions soumises au vote,
- Connaître notre analyse par rapport à certains points de notre politique de vote,
- Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques de gouvernance de place,
- Engager un dialogue en amont avec les entreprises qui le souhaitent.

Autres aspects du dialogue actionnarial

- Participation aux Assemblées en tant que scrutateur.
- Participation d'Amundi aux consultations publiques sur les sujets de gouvernance et du dialogue actionnarial.
- Participation aux travaux de la commission « Gouvernement d'entreprise » de l'AFG et contribution indirecte à certaines consultations.
- Participation aux études et groupes de travail des agences en conseil de vote (Proxinvest, ISS, Glass Lewis) afin d'améliorer leurs référentiels de vote.
- Participation à divers groupes de travail de place et conférences afin de contribuer à l'amélioration des pratiques de gouvernance et d'engagement actionnarial.

4 STATISTIQUES PAR SOCIÉTÉ DE GESTION

4.1 Amundi Asset Management

Au cours de l'année 2019, Amundi Asset Management a voté lors de 3029 assemblées.

Statistiques de vote	
	2019
Assemblées votées	3029
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	57%
Résolutions votées	35 962
Votes d'opposition au management	13%
Répartition Thématique des votes d'opposition au management	
Structure des Conseils	44%
Rémunérations	21%
Opérations sur capital	21%
Résolutions d'actionnaires	7%
Autres	8%
Répartition géographique	
Europe	37%
Amérique du Nord	25%
Asie	30%
Amérique du Sud	3%
Moyen Orient	0,5%
Afrique	0,5%
Océanie	4%

Cas dans lesquels la société de gestion de portefeuille a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote » : Nous n'avons pas décelé de cas de conflits avec les principes de notre politique de vote.

Situations de conflits d'intérêts que la société de gestion de portefeuille a été conduite à traiter lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les organismes de placement collectif (OPC) qu'elle gère : Nous n'avons pas eu à résoudre de conflit d'intérêts au cours de cet exercice.

4.2 Amundi Immobilier

Au cours de l'année 2019, Amundi Immobilier a voté lors de 47 assemblées.

Statistiques de vote	
	2019
Assemblées votées	47
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	49%
Résolutions votées	749
Votes d'opposition au management	7%
Répartition Thématique des votes d'opposition au management	
Structure des Conseils	22%
Rémunérations	22%
Opérations sur capital	49%
Résolutions d'actionnaires	2%
Autres	5%
Répartition géographique	
Europe	91%
Amérique du Nord	9%

Cas dans lesquels la société de gestion de portefeuille a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote »: Nous n'avons pas décelé de cas de conflits avec les principes de notre politique de vote.

Situations de conflits d'intérêts que la société de gestion de portefeuille a été conduite à traiter lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère: Nous n'avons pas eu à résoudre de conflit d'intérêts au cours de cet exercice.

4.3 BFT IM

Au cours de l'année 2019, BFT IM a voté lors de 209 assemblées.

Statistiques de vote	
	2019
Assemblées votées	209
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	45%
Résolutions votées	3348
Votes d'opposition au management	10%
Répartition thématique des votes d'opposition au management	
Structure des Conseils	17%
Rémunérations	36%
Opérations sur Capital	33%
Résolutions d'actionnaires	6%
Autres	8%
Répartition géographique	
Europe	90%
Amérique du Nord	8%
Afrique	1%
Asia	1%

Cas dans lesquels la société de gestion de portefeuille a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote »: Nous n'avons pas décelé de cas de conflits avec les principes de notre politique de vote.

Situations de conflits d'intérêts que la société de gestion de portefeuille a été conduite à traiter lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère: Nous n'avons pas eu à résoudre de conflit d'intérêts au cours de cet exercice.

4.4 CPR AM

Au cours de l'année 2019, CPR AM a voté lors de 1349 assemblées.

Statistiques de vote	
	2019
Assemblées votées	1349
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	57%
Résolutions votées	18 294
Votes d'opposition au management	11%
Répartition thématique des votes d'opposition au management	
Structure des Conseils	42%
Rémunérations	23%
Opérations sur Capital	17%
Résolutions d'actionnaires	11%
Autres	7%
Répartition géographique	
Europe	44%
Amérique du Nord	28%
Asie	23%
Amérique du Sud	3%
Océanie	2%

Cas dans lesquels la société de gestion de portefeuille a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote »: Nous n'avons pas décelé de cas de conflits avec les principes de notre politique de vote.

Situations de conflits d'intérêts que la société de gestion de portefeuille a été conduite à traiter lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère: Nous n'avons pas eu à résoudre de conflit d'intérêts au cours de cet exercice.

4.5 Étoile Gestion

Au cours de l'année 2019, ETOILE GESTION a voté lors de 657 assemblées.

Statistiques de vote	
	2019
Assemblées votées	657
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	51%
Résolutions votées	10442
Votes d'opposition au management	10%
Répartition thématique des votes d'opposition au management	
Structure des Conseils	30%
Rémunérations	29%
Opérations sur Capital	24%
Résolutions d'actionnaires	9%
Autres	8%
Répartition géographique	
Europe	78%
Amérique du Nord	21%
Asie	1%

Cas dans lesquels la société de gestion de portefeuille a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote »: Nous n'avons pas décelé de cas de conflits avec les principes de notre politique de vote.

Situations de conflits d'intérêts que la société de gestion de portefeuille a été conduite à traiter lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère: Nous n'avons pas eu à résoudre de conflit d'intérêt au cours de cet exercice.

4.6 Société Générale Gestion

Au cours de l'année 2019, Société Générale Gestion a voté lors de 812 assemblées.

Statistiques de vote	
	2019
Assemblées votées	812
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	56%
Résolutions votées	11874
Votes d'opposition au management	10%
Répartition thématique des votes d'opposition au management	
Structure des Conseils	38%
Rémunérations	24%
Opérations sur Capital	23%
Résolutions d'actionnaires	9%
Autres	6%
Répartition géographique	
Europe	64%
Amérique du Nord	20%
Asie	15%
Amérique du Sud	1%

Cas dans lesquels la société de gestion de portefeuille a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote »: Nous n'avons pas décelé de cas de conflits avec les principes de notre politique de vote.

Situations de conflits d'intérêts que la société de gestion de portefeuille a été conduite à traiter lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère: Nous n'avons pas eu à résoudre de conflit d'intérêt au cours de cet exercice.

4.7 Amundi Luxembourg

Au cours de l'année 2019, Amundi Luxembourg a voté lors de 2396 assemblées.

Statistiques de vote	
	2019
Assemblées votées	2396
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	54%
Résolutions votées	29452
Votes d'opposition au management	11%
Répartition thématique des votes d'opposition au management	
Structure des Conseils	49%
Rémunérations	18%
Opérations sur Capital	18%
Résolutions d'actionnaires	8%
Autres	7%
Répartition géographique	
Europe	35%
Amérique du Nord	24%
Asie	34%
Amérique du Sud	2%
Moyen Orient	1%
Afrique	1%
Océanie	3%

Cas dans lesquels la société de gestion de portefeuille a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote »: Nous n'avons pas décelé de cas de conflits avec les principes de notre politique de vote.

Situations de conflits d'intérêts que la société de gestion de portefeuille a été conduite à traiter lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère: Nous n'avons pas eu à résoudre de conflit d'intérêt au cours de cet exercice.

4.8 Amundi Sgr

Au cours de l'année 2019, Amundi Sgr a voté lors de 403 assemblées.

Statistiques de vote	
	2019
Assemblées votées	403
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	54%
Résolutions votées	5196
Votes d'opposition au management	11%
Répartition thématique des votes d'opposition au management	
Structure des Conseils	37%
Rémunérations	18%
Opérations sur Capital	26%
Résolutions d'actionnaires	13%
Autres	6%
Répartition géographique	
Europe	41%
Amérique du Nord	15%
Asie	37%
Amérique du Sud	1%
Afrique	0,5%
Océanie	5,5%

Cas dans lesquels la société de gestion de portefeuille a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote »: Nous n'avons pas décelé de cas de conflits avec les principes de notre politique de vote.

Situations de conflits d'intérêts que la société de gestion de portefeuille a été conduite à traiter lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère: Nous n'avons pas eu à résoudre de conflit d'intérêt au cours de cet exercice.

5 RAPPORTS DES FONDS PRESENTES AU LABEL ISR

5.1 Amundi Actions Euro ISR

Statistiques de vote		
	2019	2018
Assemblées votables	136	127
Assemblées votées	132	121
Taux d'assemblées votées	97%	95%
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	39%	51%
Résolutions votées	1974	1901
Votes d'opposition aux résolutions	8%	10%
Répartition thématique des votes d'opposition		
Structure des Conseils	37%	26%
Rémunérations	22%	37%
Opérations sur capital	28%	31%
Résolutions d'actionnaires	4%	1%
Autres	8%	5%

Répartition par Pays	Assemblées votables	Assemblées votées	%
Austria	2	2	100.00%
Belgium	9	9	100.00%
Finland	5	5	100.00%
France	36	34	94.44%
Germany	29	29	100.00%
Ireland	3	3	100.00%
Italy	10	10	100.00%
Luxembourg	5	4	80.00%
Netherlands	21	21	100.00%
Portugal	3	2	66.67%
Spain	13	13	100.00%
total	136	132	97.06%

5.2 Amundi Actions Europe ISR

Statistiques de vote		
	2019	2018
Assemblées votables	208	205
Assemblées votées	195	190
Taux d'assemblées votées	94%	93%
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	41%	58%
Résolutions votées	3 255	3 387
Votes d'opposition aux résolutions	6%	8%
Répartition thématique des votes d'opposition		
Structure des Conseils	37%	28%
Rémunérations	26%	34%
Opérations sur capital	19%	26%
Résolutions d'actionnaires	6%	2%
Autres	12%	11%

Répartition par Pays	Assemblées votables	Assemblées votées	%
Austria	3	3	100.00%
Belgium	8	8	100.00%
Canada	1	1	100.00%
Denmark	7	6	85.71%
Finland	3	3	100.00%
France	31	31	100.00%
Germany	30	30	100.00%
Ireland	4	4	100.00%
Italy	8	8	100.00%
Jersey	4	4	100.00%
Luxembourg	3	3	100.00%
Netherlands	20	20	100.00%
Norway	3	3	100.00%
Portugal	2	1	50.00%
Spain	13	13	100.00%
Sweden	11	3	27.27%
Switzerland	15	14	93.33%
United Kingdom	42	40	95.24%
Total	208	195	93.75%

5.3 Amundi Actions USA ISR

Statistiques de vote		
	2019	2018
Assemblées votables	151	127
Assemblées votées	123	65
Taux d'assemblées votées	81%	51%
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	53%	46%
Résolutions votées	1654	799
Votes d'opposition aux résolutions	7%	8%
Répartition thématique des votes d'opposition		
Structure des Conseils	42%	24%
Rémunérations	38%	21%
Opérations sur capital	0%	6%
Résolutions d'actionnaires	19%	48%
Autres	1%	0%

Répartition par pays	Assemblées votables	Assemblées votées	%
Curacao	1	1	100.00%
Ireland	5	4	80.00%
Jersey	2	2	100.00%
Liberia	1	1	100.00%
USA	140	113	80.71%
United Kingdom	2	2	100.00%
	151	123	81%

L'intégralité de nos votes, résolution par résolution, est publiée dans une annexe séparée, disponible au même endroit que ce document sur le site internet d'Amundi.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Stéphane TAILLEPIED
Responsable Corporate Governance
+33 1 76 33 58 21
stephane.taillepie@amundi.com

Frédérique DEBRIL
Analyste Corporate Governance
+33 1 76 32 39 95
Frederique.debril@amundi.com

Gergana LAZAROVA
Analyste Corporate Governance
+33 1 76 33 71 40
gergana.lazarova@amundi.com

Dominick BARRY
Analyste Corporate Governance
+33 1 76 33 22 47
dominick.barry@amundi.com

Olivier DESNOS
Analyste Corporate Governance
+33 1 76 33 91 57
olivier.desnos@amundi.com

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Société par Actions Simplifiée — SAS au capital de 1 086 262 605 euros — Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036.

Siège social : 90, boulevard Pasteur — 75015 Paris — France.

Adresse postale : 90, boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 — France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30 — Site Internet : www.amundi.fr

Siren : 437 574 452 RCS Paris — Siret : 43757445200029 — Code APE : 6630 Z — N° Identification TVA : FR58437574452.